

Fig. 7. Drapeau britannique

pire britannique, et la race française d'Amérique, "née dans le lis, grandira dans les roses", suivant la poétique expression de M. Ernest Gagnon.

L'enseigne fleurdelisée est remplacée par l'"Union Jack" ou mieux encore l'"Union Flag" (1), que l'on traduit communément par "drapeau britannique". Il n'est pas hors de propos, ici, de signaler que ce drapeau a varié depuis deux siècles. Jusqu'au XVIIIème siècle, l'Angleterre n'arborait que le drapeau de Saint-Georges. Après son union avec l'Ecosse, en 1707, on ajouta la croix de St-André, enfin, ce n'est qu'en 1801, lors de l'Union avec l'Irlande que l'Union Flag prit l'aspect actuel. Il se décrit comme suit: Croix de Saint-Georges, rouge sur champ blane; croix diagonale de Saint-André,

blanche sur champ bleu; croix diagonale de Saint-Patrice, rouge sur champ blanc, (fig. 7).

Pendant soixante-quinze ans, les Canadiens-Français se contentèrent de l'Union Jack et le premier essai d'un drapeau distinctif germera avec la Saint-Jean-Baptiste, à Montréal, en 1834.

En effet M. J.-A. Papineau, nous apprend qu'en fondant cette société, nos compatriotes adoptèrent comme emblème un drapeau officiel, composé de trois bandes horizontales, couleurs verte, blanche et rouge, (fig. 8).

Il figura dans beaucoup d'assemblées publiques de cette époque tourmentée jusqu'à la Rébellion de 1837. (Bulletin des Recherches Historiques I, 43.)

Durant la Rébellion, les patriotes de St-Eustache et de St-Benoit arboraient un drapeau fait par la mère de notre ex-concitoyen, M. Damien Masson. Ce drapeau manque d'élégance. Il est parvenu jusqu'à nous, car c'est le collectionneur bien connu, M. P.-N. Breton, qui le possède maintenant, (fig. 9).

Le tricolore canadien-français de Montréal, ne disait rien probablement à nos compatriotes de Québec, puisque ceux-ci, en fondant leur société Saint-Jean-Baptiste, en 1842, décidèrent que leur drapeau officiel serait bicolore : vert et blanc. Ils l'ont conservé jusqu'en 1888 (Bull. des Rec. His. I, 73).

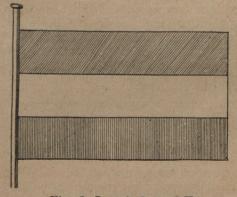


Fig. 8. Le tricolore .C-F.

⁽¹⁾ A propos de l'expression "Union Jack" il paraîtrait, d'après la dernière édition (1910) du grand dictionnaire de Webster, qu'elle ne veut pas dire un drapeau spécial à la Grande-Bretagne. Jack dérive du mot français Jacques. Il a une foule de significations, entre autres, celle-ci: pavillon hissé sur le beaupré d'un navire, ou servant à faire des signaux. Quant au mot Union, il serait synonyme de "canton" ou "caton du chef dextre" qui, en termes de blason, indique la partie gauche supérieure d'un écu ou d'une enseigne. Le même auteur ajoute que les Etats-Unis ont aussi leur "Union Jack" formé de la partie étoilée de leur drapeau.